page 1

Le mot du maire

page 2 et 3

Vie pratique

Salle des fêtes, Pacte civil de solidarité, Recensement de la population en 2018, Recensement citoyen obligatoire, Reprise des concessions

page 4 et 5

Notre commune

Ses finances: Les comptes administratifs 2017

page 6 et 7

Notre commune

Notre école

page 8 et 9

Les commissions communales

Voirie et réseaux, Les actions sociales, Bâtiments, Fleurissement, Forêts, Jeunesse, Réserve communale

page 10 et 11

Le panorama

bulletin municipal

v a u.d r e y

janvier 2018

page 12 et 13

La vie intercommunale

L'actualité 2017 de la communauté de communes du Val d'Amour

page 14 et 15

La vie intercommunale

Les syndicats de communes

page 16 et 17

Les associations locales

Le foyer rural, Le CCSVA, Le club du Val d'Orien, Les Z'aventuriers, L'ACCA

page 20

L'OPAH dans le Val d'Amour

page 18 et 19

Les services de proximité

La Maison de Service au Public d'Ounans, L'Association d'Aide aux Personnes

page 21

Horaires de la mairie État civil 2017



La réserve communale mobilisée pour le Tour de France Crédit photo: Laurent Schouwey

voir page 9

Vaudrionnes Vaudrions

Je viens dans un premier temps vous souhaiter une excellente année 2018, riche de satisfactions pour vousmême, vos proches, celles et ceux qui vous sont chers, sans oublier la réussite de vos projets personnels et professionnels.

Ces vœux sont également l'occasion de témoigner notre fraternité, notre solidarité, notre volonté de combattre sans relâche l'intolérance et d'oublier nos petites querelles quotidiennes et stériles, pour mieux vivre ensemble dans le respect de l'autre.

Je conçois l'action municipale dans le dialogue avec les habitants parce que notre village appartient à tous et doit bénéficier à chacun d'entre vous. Rendre notre commune plus belle, plus agréable à vivre ne peut donc se faire sans vos avis et contributions. La complexité toujours plus grande des projets qui impliquent de nombreux acteurs, ne doit pas nous faire perdre de vue qu'un petit village doit évoluer pour rester attractif et offrir des espaces communs de qualité et des moments de rencontre riches. C'est dans cet esprit que je souhaiterais que nos commissions s'élargissent et ceci à partir de vos suggestions et propositions ; c'est dans cet esprit que nous avons accueilli de nouveaux membres dans la commission des affaires sociales, que nous avons rencontré les jeunes du village pour échanger sur leurs visions et leur souhaits, que nous avons proposé un concours photo afin de se mobiliser autour d'une vision commune (ce projet n'a malheureusement pas eu le succès attendu mais nous renouvellerons l'expérience l'an prochain).

Bien que la fonction soit passionnante, être maire d'un village en 2018 n'est pas toujours chose aisée. Il nous faut être les « couteaux suisses » de la ruralité, cherchant sans cesse à trouver des solutions en dépit des contraintes... mais aussi parfois être les «fantassins de la République », en première ligne que nous sommes pour faire face aux attentes, parfois au désarroi de nos concitoyens; pour accomplir au mieux nos missions, nous devons composer avec des dotations de l'État en forte baisse depuis plusieurs années et faire preuve de réactivité face aux nouvelles politiques qui nous impactent. Pour y arriver nous n'avons comme solution que celle de travailler tous ensemble.

Je remercie d'ailleurs tous ceux qui ont bien compris cela et qui se sont déjà mis dans cette dynamique comme les associations, mais aussi vous, les particuliers anonymes, qui participez bénévolement avec le sourire et pleinement à la dynamique de notre village. Merci à vous tous !!!

Bien entendu, je remercie avec force mes adjoints, les conseillers municipaux, les personnels de l'école et de la commune pour l'excellent travail accompli et leur participation à l'animation de notre village.

En prolongement de ce bulletin, j'aurai l'honneur de vous présenter les réalisations de l'année et les projets futurs à l'occasion des Vœux du Maire, le vendredi 19 janvier 2018 à 18h30.

J'espère vous y voir nombreux.

Bonnes fêtes à tous.

Virginie Pate Maire de Vaudrey



Salle des fêtes

Tarifs applicables au 1er janvier 2018

	descenda	nabitants et nts/ascendants ^{ler} degrès	Personnes extérieures		
	Tarifs été	tarifs hiver 15/09 au 15/05	Tarifs été	tarifs hiver 15/09 au 15/05	
Par demi-journée (1)	30€	50€	50€	60€	
Journée en semaine (2)	50€	70€	70€	90€	
Week-end (3)	105€	120€	150€	190€	

- Matin de 8^H00 à 13^H00, Après-midi de 13^H30 à 19^H00 Soirée de 19^H30 à 23^H30
- (2) Journée en semaine du lundi au vendredi
- (3) Location Week End complet exclusivement

Gratuité lors des décès pour les familles

PACS: Pacte Civil de Solidarité

Suite à la promulgation de la loi N° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI° siècle, la loi transfère la compétence en matière de PACS du greffier du tribunal d'instance à l'officier d'état civil autrement dit le Maire devient compétent pour enregistrer le PACS*.

Modalités de dépôt du dossier du PACS

(Sur place ou par correspondance)

Pièces à déposer

Les partenaires produisent:

- Un justificatif de leur identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire,...) valide.
- Une déclaration conjointe (pour simplification, vous pouvez utiliser le cerfa N°15725*2 disponible sur le site service-public.fr).
- Une déclaration sur l'honneur: les partenaires doivent indiquer d'une part leur adresse commune et d'autre part n'avoir aucun lien de parenté ou d'alliance qui constituerait un empêchement au PACS en vertu de l'article 515-2.
- La convention de PACS
 (il existe une convention type sur
 le site service-public.fr),
- Chacun un acte de naissance datant de moins de trois mois (copie intégrale ou extrait avec indication de la filiation).

Recensement de la population en 2018

Le recensement de la population de Vaudrey s'effectuera du 18 janvier 2018 au 17 février 2018.

Monsieur Emile Zouzou, agent recenseur de la commune de Vaudrey, passera dans chaque foyer vous remettre un exemplaire papier pour votre domicile principal ainsi que des bulletins individuels pour chaque personne vivant dans votre foyer. Merci de lui réserver un accueil favorable.

Petite nouveauté: à partir de cette année, vous pouvez remplir le questionnaire par internet.

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple:

il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille (et ne pas oublier numéro de téléphone et adresse email obligatoires). Plus d'information sur

www.defense.gouv.fr/jdc

et sur l'application mobile «Ma JDC» téléchargeable gratuitement sur smartphone.

Correspondants CSN pour les jeunes:

T. 03 81 87 18 81

Reprise des concessions

Par délibération du 30 juin 2017, la commune de Vaudrey a décidé de mettre en œuvre une procédure de reprise des concessions du cimetierre à l'état d'abandon.

Le procès-verbal de constat d'abandon a été signé le 24 octobre 2017, en présence de Mme Virginie Pate, Maire de Vaudrey et de M. Laurent Schouwey, 1er adjoint.

Un affichage a été porté au cimetière ainsi qu'au panneau principal de la mairie le 15 décembre 2017. Les concessions concernées sont:

(selon le plan du cimetière)

Carré 1:

N°18, N°43, N°50, N°49, N°48, N°53

Carré 2:

N°16, N°23, N°22

Carré 3:

N° 52, N° 50, N° 43, N° 2

Vous trouverez au pied de ces concessions, un écriteau indiquant que la concession est à l'état d'abandon et que toute personne ou ayant droit doit se manifester en mairie.

La procédure de reprise de concessions à l'état d'abandon s'échelonne sur trois ans au bout desquels un autre procès verbal est réalisé, est affiché pendant un mois, puis le Conseil municipal entérine par une délibération, les concessions qui seront reprises.

^{*} Le recours à un notaire est préconisé lorsque les contractants d'un PACS disposent d'un certain patrimoine.

Au 15 décembre 2017

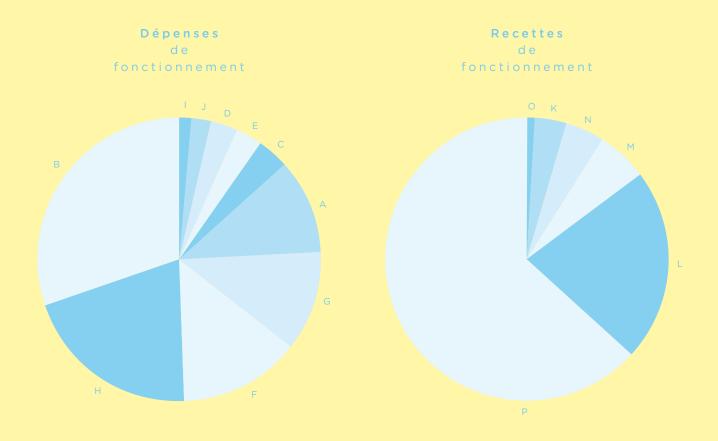
Ses finances: Les comptes administratifs 2017

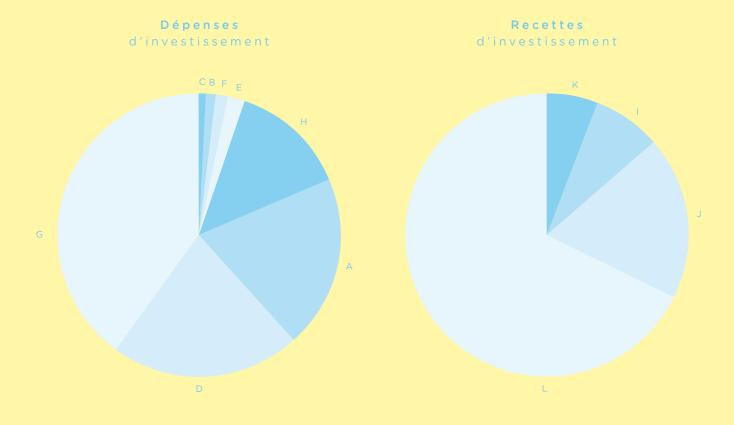
Section de fonctionnement au 15 décembre 2017

Dépenses	Soit en euros		Soit × %	Recettes	Soit en euros	Soit × %
A Fournitures diverses: électricité, eau, combustibles	17 274,84	€	10,87 %	Produit des services: K coupes de bois, concessions, occupation du domaine public	21337,23 €	3,69 %
B Travaux et services extérieurs: Voirie, bâtiments, divers	47 917,22	€	30,14 %	Impôts et taxes : L taxes locales, attributions de compensation	126 911,63 €	21,94 %
C Services divers: téléphone, frais postaux, fêtes et cérémonies	5684,09	€	3,58 %	Dotation et participations: M dotations forfaitaires (état), compensation TP	34116,12 €	5,90 %
Frais de gardiennage (forêt), D remboursements, autres organismes	4895,49	€	3,08 %	N Revenus des logements et salle des fêtes	24 861,81 €	4,30 %
E Impôts et taxes	4896,69	€	3,08 %			
F Charges de personnel	22 097,63	€	13,90 %			
G Indemnités élus, retraite, etc	17 969,15	€	11,30 %			
H Cotisations obligatoires: incendie, SIVOM, SIVOS	32 423,93	€	20,39 %	Produits financiers O Produits exceptionnels Atténuation de charges	5509,44 €	0,95 %
CCAS et subventions	2615,00	€	1,64 %			
J Intérêts des emprunts Charges financières	3 212,44	€	2,02 %	P Excédent antérieur reporté	365658,00 €	63,22 %
TOTAL	158 986,48	€	100,0 %	TOTAL	578 394,23 €	100,0 %
Soit un excédent de fonctionnement de						
TOTAL	419 407,75	€				

Section investissement au 15 décembre 2017

Dépenses	Soit en euros		Soit × %	Recettes	Soit en euros		Soit × %
A Remboursement d'emprunts	23 373,15 +	€	20,17 %	Fonds de compensation TVA	5 711,96	€	7,73 %
B Travaux forêt	1074,48 €	€	0,93 %	J Excédent de fonctionnement	13 683,21	€	18,52 %
C Frais de dossier achat chemins	410,00 €	€	0,35 %	K Réserve partlementaire	4500	€	6,09 %
Aire de jeux, combi sports, D aménagement cimetière, gazinière et four	25 476,96 +	€	21,99 %	L Emprunt	50000	€	67,66 %
E Guirlandes	1677,86 +	€	1,45 %				
F Ordinateur portable	1294,80 €	€	1,12 %				
G Voirie	46 874,16	€	40,45 %				
H Enfouissement réseaux	15 700,00 €	€	13,55 %				
TOTAL	115 881,41	€	100,0 %	TOTAL	73895,17	€	100,0 %
Soit un déficit d'investissement de							
TOTAL	-41986,24 (€					
Soit un excédent global de clôture de							
TOTAL	377 421,51 (€					





Notre école

Les enfants de 3, 4 et 5 ans sont accueillis par Mme Rosenberger Gaëlle (Directrice) et Mme Cretin Lydie (ATSEM) qui a pris ses fonctions dès la rentrée. Depuis peu, l'équipe s'est agrandie avec l'arrivée de M. Diep Marc (AESH) nommé sur l'école début décembre.

Cette année encore, de nombreux projets sont prévus au sein du RPI.

Le dispositif école & cinéma et les projets EDD (tri, compostage et élevage) sont reconduits mais aussi une rencontre autour des sciences et un projet solidaire.

Les élèves s'engagent dans un projet en partenariat avec l'association LEO SENEGAL, une correspondance est mise en place et du matériel sera envoyé dans une école au Sénégal via l'association.

Nous avons participé l'an passé à «écoles fleuries», notre dossier a été sélectionné et envoyé à Paris. Les enfants ont reçu le prix des «Jeunes Jardiniers»' par le Jury National. Ce qui nous encourage à persévérer dans nos différentes actions.

Nous tenons à remercier les acteurs qui nous soutiennent et nous permettent de réaliser ces projets mis en œuvre pour les enfants de vos villages : l'Association LEO SENEGAL, le Sivos, la municipalité, Les Z'Aventuriers, les parents d'élèves, l'OCCE, les DDEN et tous les autres partenaires. Merci!

Les parents souhaitant inscrire leur enfant pour la rentrée 2018 (1ère inscription concernant les enfants nés en 2015) peuvent prendre contact avec Mme Rosenberger dès que possible.

Informations

T. 03 84 81 57 51

Mail: ecole.vaudrey@ac-besancon.fr



Les enfants de la maternelle à Vaudrey Crédit photo: École



La semaine du goût à Vaudrey Crédit photo: École



La classe des CP, CE1 et CE2 à Ounans Crédit photo: École

Voirie et réseaux

Cette année nous avons réalisé un chemin piétonnier ainsi qu'un passage piéton sur la route départementale RD 469; ce qui permet de sécuriser la traversée entre la rue du Faubourg et la rue du Milieu.

Nous avons profité de travaux de renforcement du réseau électrique réalisé par le SIDEC dans la rue du milieu pour enfouir l'ensemble des réseaux d'électricité et de téléphone sur cette portion.

Les actions sociales

Comme chaque année, les membres de la commission ont vendu les brioches au profit de l'APEI.

Ils ont récoltés 610 € pour 120 brioches vendues. Merci à tous pour l'accueil que vous avez réservé aux bénévoles.

Le samedi 16 décembre nous étions 48 participants au traditionnel repas des anciens, placé sous le signe de la convivialité et du partage.

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux membres de la commission et les remercions pour leur engagement.

Bâtiments

La salle des fêtes

Cette année, nous avons aménagé le sous-sol de la salle des fêtes afin d'optimiser la place et créer deux espaces distincts de rangement pour la municipalité et le foyer rural.

Nous avons également investi dans une nouvelle gazinière et un four de réchauffe.

Afin d'améliorer l'isolation des locaux, le changement des fenêtres est prévu pour le début de l'année 2018.

Nous avons également bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en énergie partagé (CEP) en matière d'énergie: cela nous permettra de réfléchir à de possibles économies d'énergie et de planifier des travaux d'optimisation de ces dépenses.

L'école

Vous aurez remarqué l'installation d'une aire de jeux dans la cours de l'école: elle est destinée à tous les habitants et nous espérons que chacun saura l'utiliser sans la dégrader.

La mairie

Toujours dans un souci d'économie d'énergie et de confort, nous avons validé en conseil municipal pour le changement des cinq portes d'entrées. Les travaux seront réalisés en 2018.



Le traditionnel repas des anciens Crédit photo: Laure Pernot

Fleurissement

Le 11 mai 2017 les membres de la commission fleurissement étaient présents pour la plantation des fleurs, ils ont mis en place près de 900 plants dans tout le village. Nous avons renouvelé le paillage des massifs pour les protéger de l'herbe ainsi que de l'évaporation de l'eau.

Merci à toutes les bonnes volontés qui ont donné de leur temps et contribué à l'embellissement de notre village.

Nous nous retrouverons en mars pour préparer la nouvelle saison.

Nous remercions Marguerite Magdelaine pour le très beau sapin de Noël dont elle a fait don pour décorer la place du village.

Forêts

Les 26 affouagistes de cette nouvelle saison se partageront le taillis de la coupe 31 et les houppiers des coupes 20 et 21 pour une contribution de 40 € par affouage.

Cet automne une vente de bois a eu lieu pour des grumes dans les coupes 20 et 21 rapportant une somme de 12 000 €.

Elles ont été achetées par la scierie Brochet de Chamblay.

Des travaux d'entretien des coupes 31, 4 et 6 vont être effectués en 2018, il s'agira particulièrement de nettoyage.

Il est prévu de replanter la coupe 11 en hêtres sur cette fin 2017.

Je tiens à rappeler que la forêt n'est pas une déchetterie, nous constatons malheureusement de plus en plus de dépôts sauvages : déchets divers, débris, matelas et autres.

Si vous êtes témoins de ces incivilités merci de nous le faire savoir.

Réserve communale

Cette année, la réserve communale de sécurité civile s'est réunie en mai pour faire le point sur ses missions et son organisation, et pour accueillir un nouveau membre ; ce qui porte à 6 le nombre de réservistes.

Ils sont intervenus pour éliminer des nids de guêpes et de frelons et pour la sécurisation des rues à l'occasion du tour de France.

Pour tout renseignement

Laurent Galliache T. 03 84 81 56 86 P. 06 62 48 56 86



La jeunesse Vaudrionnes Crédit photo: Céline Charton

Jeunesse

Dans le cadre de la politique jeunesse de territoire, coordonnée par la communauté de commune du Val d'Amour (CCVA), à laquelle Vaudrey participe activement, les jeunes de 10 à 18 ans ont été invités à s'exprimer sur leurs besoins et leurs envies au sein du village et de la CCVA.

Ce mercredi 29 novembre, quelques jeunes sont venus rencontrer Mme le Maire et ses conseillers. C'est dans une ambiance détendue que chacun a pu s'exprimer.

Une commission jeunesse devrait voir le jour afin de construire et d'organiser les différents projets à venir. Cette commission sera ouverte à tous les jeunes du village entre 10 et 18 ans.

Pour poursuivre le projet jeunesse avec la CCVA, Mme le Maire et Céline Charton participent aux réunions animées par la CCVA et Territoire Conseil. Ces groupes de travail ont pour objectif de définir une réelle politique jeunesse dans le Val d'Amour: club ado, activités culturelles, sportives, ludiques...

Les jeunes présents ont été informés de ces différentes activités auxquelles ils peuvent s'inscrire via le site Internet de la CCVA ou via les flyers à disposition au collège.

La rencontre s'est terminée autour d'un verre de l'amitié. Mme le Maire et ses conseillers ont vivement remercié les participants.

Le panorama



Construction d'une aire de jeux de la cours de l'école. Crédit photo: Commune de Vaudrey voir page 8



Les rencontres théâtrales 2016 Crédit photo: Créastiv



Le poulailler de l'école maternelle Crédit photo: École



Le personnel de la MSAP est à votre écoute, vous informe sur vos droits, vous aide à réaliser vos démarches et vous accompagne dans leur réalisation. Crédit photo: MSAP page 18



Les cerisiers de la place du village Crédit photo: Laure Pernot



Le fleurissement de la commune Crédit photo: Martial Perrin voir page 9



Un couché de soleil à Vaudre Crédit photo: Céline Charton



Les CM1 et CM2 à Ounans Crédit photo : École voir page 6



Bientôt une nouvelle OPAH sur le Val d'Amour pour favoriser la rénovation des logements! Crédit photo: OPAH



Le club Val d'Orien Crédit photo: Guy Magdelaine voir page 19



Apprentissage du jardinage en maternelle Crédit photo: École voir SIVOS page 6

L'actualité 2017 de la communauté de communes du Val d'Amour

Les services enfance jeunesse toujours très sollicités

En 2016 et 2017, les accueils de loisirs rencontrent toujours un franc succès. Les accueils périscolaires, qui voient leurs effectifs croître encore cette année. ce qui n'est pas sans poser quelques difficultés sur certains sites. Les accueils extrascolaires ont quant à eux fait le plein cet été. Avec des effectifs frôlant les 100 enfants, des activités toujours plus nombreuses et diversifiées ont été proposées. Le niveau de fréquentation de la crèche mais aussi des temps de jeux du Relais Assistantes Maternelles montre bien que la petite enfance est un vrai service pour les familles. Enfin, le secteur jeunes rencontre progressivement son public, et les activités proposées s'enrichissent progressivement à chaque vacances

L'urbanisme et le logement

Le **PLU Intercommunal** a été validé à l'unanimité en mai 2017. Il est maintenant exécutoire, et s'applique à toutes les nouvelles demandes d'urbanisme sur les 24 villages. Suite à la validation du PLUi, le Val d'Amour s'est lancé dans une nouvelle OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) La dernière opération datant de 2003, il est apparu opportun aux élus d'engager une nouvelle opération qui a pour objectif d'accompagner les particuliers dans la réhabilitation de leurs logements. Un accent particulier sera mis sur la réhabilitation énergétique. Rendez-vous sur notre site web rubrique «Urbanisme et logement» pour plus d'informations.

La politique culturelle et musicale

En 2017, la communauté de communes a investi dans ses médiathèques pour y créer des espaces culturels, au sein d'une extension sur le site de Bel Air, et au travers de la réhabilitation du dernier étage à Montsous-Vaudrey. Sur chacun des 2 sites, environ 100 m² de surfaces supplémentaires seront ainsi disponibles. Ces espaces seront dédiés à la musique (avec 2 salles par site pour l'école de musique), aux expositions temporaires, mais également aux activités numériques notamment pour les adolescents. À Mont-sous-Vaudrey, un «Espace Ados» est maintenant proposé au premier étage de la médiathèque. Et avec ses 1400 adhérents, la médiathèque du Val d'Amour reste aujourd'hui un service reconnu des habitants. Les Rencontres Théâtrales ont cette année de nouveau rencontré un vif succès, avec près de 4500 participants.

Nouveautés: une initiative afin de mettre en avant les artistes locaux au travers d'expositions «L'Art s'expose dans les villages». Deux expositions pour 4 artistes en 2017 à Ounans à la base de loisirs et Santans à l'épicerie communale le Cabas Ray.

La communication

2017 aura été l'année de mise en oeuvre de l'identité visuelle de la collectivité, travaillée depuis la fin 2016 avec l'institut des Beaux-Arts de Besançon. Début octobre, le nouveau site internet a été mis en ligne. Il reste des améliorations à apporter, comme tout nouveau site. Un nouveau partenariat a été engagé avec Juraweb TV qui réalise 2 reportages par mois sur le territoire, mettant en avant nos villages, nos savoir-faire, nos entreprises ou encore nos associations. N'hésitez pas à nous suggérer des sujets.

L'appui aux entreprises

La communauté de communes poursuit son action en direction de l'emploi et des entreprises du territoire : l'appui au recrutement saisonnier, l'organisation de soirées de l'entreprise thématiques, l'aide individuelle sur des questions de recrutement ou de fiscalité. La chargée de mission dédiée est quotidiennement à l'écoute des entrepreneurs.

Et aussi

La signature de la convention relative au déploiement du Haut et Très Haut débit sur le territoire a été signée le 7 juillet dernier à Villeneuve d'Aval en présence du Président du Conseil Départemental. Les travaux débuteront fin 2017 début 2018, et permettront d'ici à 5 ans de couvrir 11 nouvelles communes. Le 13 mars 2017, la Val d'Amour a signé le premier contrat de ruralité du Département en présence de Monsieur Richard Vignon, Préfet du Jura. Un engagement pluriannuel de l'Etat aux côtés de la communauté de communes pour le soutien technique et financier aux projets de la collectivité. A ce titre, cette année, près de 115 000€ d'aides complémentaires ont été affectées aux projets locaux.

Pour tous renseignements

T. 03 84 37 74 74

Mail: ccva@valdamour.com

www.valdamour.com



Stage Grimpe 2017 avec Pics et Perches Crédit photo: Benoît Grosiean



Signature du contrat de ruralité le 13 mars 2017 par Monsieur Richard Vignon, Préfet du Jura Crédit photo: Chloé Salbin



Les ateliers graphiques d'Yves Gravel à Santans dans le cadre de l'opération «L'art s'invite dans les villages» Crédit photo: Chloé Salbin

Les syndicats de communes

SIVOS

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

2017, une année de changements

Cette année encore le SIVOS a essayé de tout mettre en œuvre afin de maintenir des conditions de travail et d'accueil satisfaisantes pour nos enfants.

Les copieurs ont été changés en mai: ils peuvent être connectés au réseau également amélioré, la qualité et la rapidité d'impression sont un gain de temps pour les enseignantes. Des copies couleurs sont aussi possibles via un compte dans chacune des mairies.

Le SIVOS a financé le transport des sorties piscine et cinéma.

Au mois de juin, Mme Véronique Sol, ATSEM à Vaudrey, a demandé une disponibilité, elle a été remplacée par Lydie Cretin.

La fête des écoles s'est déroulée le 30 juin en présence de nombreux parents à Ounans, le SIVOS a offert le verre de l'amitié à l'issue des danses et chants des enfants.

59 élèves ont fait leur rentrée cette année sur le RPI, avec Mme Gaëlle Rosenberger, enseignante, et Lydie Cretin, faisant fonction d'ATSEM et agent d'entretien, pour les maternelles à Vaudrey, Mme Holly Ménager, enseignante, pour les CP/CE à Ounans, Mme Sandrine Roy, enseignante, pour les CM à Ounans, Marina-Carole Loersch, agent d'entretien à Ounans, et Marianne Laval, accompagnatrice de bus pour les deux écoles.

L'école d'Ounans a été dotée d'un nouvel ordinateur portable à la rentrée, chaque classe a désormais le sien.

Le SIVOS s'engage à financer à nouveau le transport pour les différents projets pédagogiques.

Enfin, cette année est également l'année de la réorganisation territoriale d'éducation. En effet, en regard des baisses significatives des effectifs sur le RPI, comme dans le Jura, l'Éducation Nationale, le département et la communauté de communes

du Val d'Amour ont présenté le projet de groupe scolaire, qui est l'école de l'avenir. Aujourd'hui, malgré tous nos efforts, nos locaux d'école vieillissent, les enseignantes se retrouvent isolées, les investissements sont timides.

Grâce au groupe scolaire ce sont des locaux neufs et adaptés à l'accueil de tous les enfants avec un espace périscolaire approprié et une cuisine conforme aux normes sanitaires, c'est aussi une équipe pédagogique renforcée et collective...

Après plusieurs débats et réflexions, Vaudrey et Ounans se sont prononcées favorablement à l'adhésion à un groupe scolaire avec les communes de Chamblay, Villers-Farlay, Villeneuve-d'Aval, Ecleux, Chissey-sur-Loue, Germigney et Chatelay. Le groupe scolaire se situera à Chamblay. Cette investissement dans la convention de ruralité pourrait suspendre les décisions de fermeture de classe, qu'il faudra négocier avec la préfecture.

Toute l'équipe du SIVOS vous présente ses meilleurs vœux pour 2018.

Nous réaffirmons notre volonté de maintenir des écoles de qualité jusqu'au groupe scolaire.

SIVOM

Syndicat à Vocation Multiples

Ce syndicat regroupe depuis 15 ans, une dizaine de communes. Il a pour mission la gestion et l'entretien du gymnase situé à Mont-sous-Vaudrey ainsi que la chaufferie bois qui fournit en énergie le gymnase et le collège.

Chaque commune contribue à ce syndicat intercommunal en fonction du nombre de ses habitants.

SICTOM

Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères

Déménager: une belle occasion de participer à la chaîne du recyclage!*

Jeter, donner, relooker, il existe mille et une façons de se débarrasser d'un vieux meuble!

Saviez-vous qu'en jetant vos anciens meubles en déchèterie, vous pouvez leur offrir une seconde vie?

20% des personnes qui déménagent prévoient d'y déposer leur mobilier usagé. Grâce à un partenariat avec Ecomobilier, les objets collectés sont triés par matière pour être recyclés ou valorisés sous forme d'énergie.

Pour votre déménagement ou pour vider une maison, vous pouvez faire une demande d'autorisation spéciale pour dépôt supérieur à 3 m³/passage, qui est à télécharger sur notre site internet et à nous adresser 5 jours au moins avant le dépôt.

Trois possibilités

• Faites plaisir à quelqu'un

En donnant vos anciens objets ou en utilisant différents sites en ligne de dons, de trocs ou de ventes.

• Pensez aux associations

Qui récupèrent ces déchets pour lutter contre le gaspillage tout en contribuant au réemploi.

· Jetez vos DEA en déchèterie

En partenariat avec Eco-mobilier, les objets collectés sont recyclés, utilisés comme source d'énergie ou rénovés.

Plus d'informations : www.eco-mobilier.fr

La déchèterie reprend dans une seule et même benne :

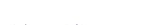
- Les matelas et sommiers
- Le mobilier en plastique comme les salons de jardin
- Le mobilier en bois : buffets, tables, bureaux, armoires, lits...
- Les fauteuils et canapés
- Les meubles de cuisine et de salle de bains (sans les eviers et robinetteries)
- Le mobilier en ferraille

15

Le bois

La mousse

Le bois peut servir à fabriquer des panneaux de particules et ainsi redevenir un nouveau meuble



La mousse d'un matelas peut être récupérée pour réaliser des panneaux isolants ou des tatamis de judo.

Le rembourrage

Les canapés peuvent être broyés pour servir de **combustible** dans les cimenteries.

Le plastique

Le plastique d'une chaise peut servir à fabriquer **des tuyaux**.







Le saviez-vous?

Un badge de déchèterie et bacs = une adresse

Les badges de déchèterie et les bacs attribués ne sont pas nominatifs.

Ils correspondent à votre adresse d'habitation. Que vous soyez locataire ou propriétaire, le badge et les bacs sont attribués pour le logement.

Votre logement ne dispose pas de badge, n'hésitez pas à en demander un en joignant la fiche demande particulier et les justificatifs nécessaires que vous trouverez sur notre site internet: www.sictomdole.fr, Rubrique: Modernisation des équipements de collecte.

Les demandes de bacs sont à formuler auprès des mairies de votre commune (sauf pour Dole où il faut contacter directement le SICTOM).

Dans tous les cas, vous devez être enregistré au SICTOM pour utiliser nos services.

Collecte de DEA : de mieux en mieux!

En 2015, 1256 tonnes de déchets ont été collectés. En 2016, c'est 1483 tonnes, soit plus de 18 % de DEA collectés en plus! Continuez vos apports systématiques en déchèterie.

Le Rapport Annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés est disponible sur notre site internet.

Renseignements

SICTOM de la zone de Dole 22, allée du Bois - 39100 Brevans

T. 03 84 82 56 19 www.sictomdole.fr

[.]fr les couleurs du tri
SICTOM de la Zone de Dole

^{*} Informations extraites d'«Info déchets», Journal de la prévention et du tri du SICTOM de la zone de Dole, article: «Les déchets d'éléments d'ameublement».

La Maison de Service au Public d'Ounans

La MSAP (avec le soutien de la communauté de communes du Val d'Amour) est là pour vous aider toutes vos démarches de la vie quotidienne : emploi, logement, santé, démarches administratives et accès aux droits.

Le personnel de la MSAP est à votre écoute, vous informe sur vos droits, vous aide à réaliser vos démarches et vous accompagne dans leur réalisation.



Accès libre

Du lundi au vendredi de $9^{\rm H}00$ à $12^{\rm H}30$ et de $13^{\rm H}30$ à $17^{\rm H}00$.

Et le mercredi de 9^HOO à 12^HOO.

Pour prendre contact

Maison de Services au Public 11, route de Salins - 39 380 Ounans T. 03 84 37 77 40 Fax 03 84 37 77 44 Mail ras.va@agate-paysages.fr

Nous mettons à votre disposition :

- Du matériel informatique avec internet en libre accès
- Une agence postale
- Un point information logement
- Un point information santé
- Un centre de ressources
- Notre réseau de partenaires
- Des permanences:
 Assistantes de services sociales;
 Mission Locale;
 CIDFF;
 INDIBAT;
 La Roue de Secours 39;
 Chambre de métiers et de l'Artisanat.
- Notre temps pour faciliter au mieux dans vos démarches, en fonction de vos besoins.

Nous vous proposons également des animations sur le territoire :

- Ateliers d'échanges de savoirs: loisirs créatifs, écriture, tricot, marche.
- Actions emplois: simulations d'entretien d'embauche; petits déjeuners de l'emploi; visites d'entreprises; journées recrutement.
- Actions santé / logement: réunions d'information.
- Actions seniors: Seniors en vacances
- Rencontres parentalité
- Et toute autre action qui répondra aux besoins des habitants.



L'AAP Association d'Aide aux Personnes

Plusieurs habitants de notre village sont adhérents à une association locale dont l'objectif est de répondre au besoin d'aide à domicile de tous ceux qui en ont besoin.

Vous connaissez certainement cette association, c'est l'AAP : Aide Aux Personnes.
Elle a évolué depuis sa création en 1963 et a mis en place un service d'aide à domicile professionnel, avecl'embauche d'une vingtaine d'intervenantes, d'une directrice et de 2 salariées administratives.

Les services rendus:

- L'aide au quotidien ménage, entretien du linge, courses, préparation des repas.
- L'aide à la personne aide à la toilette et à l'habillage, aide au lever et au coucher.
- L'aide à l'enfance garde d'enfant à domicile, éveil, jeux, accompagnement.

L'association AAP joue un rôle social important au sein de notre commune et des communes alentours

en aidant principalement les personnes âgées et les personnes dans le besoin.

Mais l'association joue un rôle économique au moins aussi important en embauchant des salariées localement.

Vous aider, c'est notre métier

Si vous voulez contacter l'AAP

2, Rue Jules Grévy à Mont-sous-Vaudrey T. 03 84 80 00 86

Vous serez les bienvenus à l'occasion du loto que l'association organise tous les ans à Mont-sous-Vaudrey! Et L'association remercie toutes les personnes qui ont acheté son calendrier

Bientôt
une nouvelle
OPAH sur
le Val d'Amour
pour
favoriser
la rénovation
des
logements!

Une étude est en cours pour la mise en place d'une nouvelle OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) en 2018 sur les 24 communes du Val d'Amour.

Elle a été lancée par la communauté de communes du Val d'Amour, avec l'appui de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), du Département du Jura, et de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

L'OPAH, qui devrait entrer dans sa phase opérationnelle au printemps 2018, permettra aux propriétaires, sous certaines conditions (en particulier de ressources chez les propriétaires occupants), de bénéficier de subventions majorées et de conseils personnalisés gratuits, sur les plans techniques, financiers et administratifs, pour réaliser des travaux dans les logements qu'ils occupent, ou encore engager des projets locatifs.

Les principaux objectifs seront de:

- Contribuer à l'amélioration du confort et aux économies d'énergie dans le parc ancien.
- Permettre l'adaptation des logements des personnes âgées ou handicapées pour favoriser leur maintien à domicile.
- Favoriser la mise aux normes du parc locatif existant, et encourager son développement pour répondre aux besoins du territoire.









Pour le moment, ce sont les élus qui sont mobilisés dans les communes du Val d'Amour pour recenser avec les techniciens de SOLIHA Jura (Solidaires pour l'Habitat, ex-JURA Habitat), le patrimoine bâti vacant ou inconfortable susceptible de bénéficier de l'opération, et définir les besoins prioritaires du territoire.

Au 1er trimestre 2018, une notice d'information détaillée et un questionnaire seront diffusés aux propriétaires dans toutes les communes du secteur. Il sera alors important que tous les propriétaires intéressés retournent un questionnaire d'intentions de travaux, sans engagement.

Cela permettra de mesurer la mobilisation des propriétaires, d'analyser la recevabilité de leurs demandes au regard des règles d'interventions des financeurs, et de définir les objectifs de réhabilitations et les enveloppes de crédits nécessaires pour l'opération. Concrètement, ce sera donc à compter du printemps 2018 que les propriétaires pourront commencer à déposer des dossiers de demandes de subventions puis engager leurs travaux.



Exemple de travaux subventionnables Crédit photo: OPAH

Nota

Sans attendre le démarrage officiel de cette opération programmée en faveur de la réhabilitation du parc ancien, les propriétaires ayant des projets de travaux urgents à réaliser peuvent d'ores et déjà contacter SOLIHA Jura pour étudier dans quelle mesure leur projet pourrait être rapidement financé.

Pour toute information

SOLIHA Jura (ex-JURA Habitat)

T. 03 84 86 19 10 Mail contact@jura.soliha.fr www.jura. soliha.fr

Le foyer rural

Le bilan et l'actu

Cette année 2017 nous a offert un bilan mitigé outre nos manifestations traditionnelles dont la fréquentation est en baisse, nous vous avons proposé deux spectacles dans le cadre de l'espace «FRAKA» (voir BM janvier 2017 rubrique actu) en juillet et en octobre. Ceux-ci ont été à l'unanimité appréciés par 240 spectateurs venus de villages voisins (mais seulement 20% de Vaudrions?). Pour l'année à venir, laissez-vous tenter, ce sera le 24 mars.

Lors de notre assemblée générale de septembre, notre trésorière Stéphanie COMTE a souhaité passer de l'équipe permanente à l'équipe temporaire du foyer. Nous la remercions vivement pour son action, sa bonne humeur et son entrain au sein du bureau. Anthony SOARES a également fait ce choix. Nous le remercions pour sa participation au sein de l'équipe et à tous deux, nous souhaitons la bienvenue chez les «temporaires».

Cette assemblée ne nous a pas permis d'accueillir de nouveaux membres parmi les 20 personnes présentes.

Notre équipe permanente se compose désormais de 11 membres :

Président Patrick Arnaud Secrétaire Marie José Mos

Secrétaire adjointe Marie Pernot

Trésorière Dominique Seutin

Trésorier adjoint Sylvain Carre

Responsables locations (vaisselle, sono, tables, bancs, cafetière 100t, friteuses...)

Fernand Boivin (03 84 81 59 43) et Matthieu Magdelaine (03 84 81 50 33)

Membres Gilles Genin, Michelle Magdelaine, Martial Perrin et Sylvie Schouwey.

Le nombre de membres permanents a atteint un seuil un peu critique pour permettre un fonctionnement correct.

Vous n'avez pas pu assister à l'assemblée générale ?

Vous cherchez un nouveau « job »?

19

Vous avez un CV du style « Aime la vie associative - Envie de bouger - Envie d'animations nouvelles - Dynamique - Jovial - Titulaire d'un peu de temps libre - Porteur d'idées nouvelles » ? Votre profil nous intéresse! Contacteznous! Notre entreprise recrute...

Nouveau!

En début d'année, nous avons remplacé toute la vaisselle de la salle des fêtes et rénové le matériel sono - jeux de lumières.

Vous pouvez désormais en bénéficier lors de vos diverses locations.

Nos vœux

Toute l'équipe du foyer rural vous présente ses meilleurs vœux de santé, de bonheur, et de réussite. Nous formulons également le vœu que cette nouvelle année vous donne envie de «bouger, de sortir, d'avoir soif d'animations» et le plaisir de se retrouver, de discuter au cours d'un repas ou autre, au sein de notre village.

Le président

ACCA de Vaudrey

Cette année, tout comme il y a deux ans, l'ACCA de VAUDREY a accueilli neuf personnes non chasseurs dont trois femmes lors de la manifestation «Un Dimanche à la chasse».

Très belle journée placée sous le signe de la convivialité où chacun aura pu voir évoluer lièvres, faisans mais aussi chevreuils. A l'issue de cette journée découverte, chacun pu partager son sentiment par rapport aux chasseurs, la chasse et son organisation. Merci encore à ces personnes pour leur participation.

L'ACCA de Vaudrey compte cette année 26 chasseurs qui seront heureux de vous accueillir à leur repas annuel début février.

La fin d'année approche. Nous vous souhaitons de très belles fêtes, de la joie du bonheur, une très bonne santé pour vous, votre famille et vos proches et une merveilleuse année 2018.

Patrick Caillot

Président ACCA de Vaudrey



Le club du Val d'Orien

Le club a fait sa rentée hebdomadaire le 3 octobre. Nous sommes 31 membres dont 6 nouveaux qui sont les bienvenus.

Chacun a un grand plaisir à se retrouver dans une bonne ambiance qui permet de nouer des liens d'amitié.

L'assemblée générale s'est tenue le 24 octobre 2017 à la salle des fêtes mise à disposition par la municipalité, qu'elle en soit remerciée.

Les activités de la saison écoulée sont présentées: loto gourmand, toujours apprécié du public, différentes sorties avec les clubs du secteur, un barbecue pour clôturer la saison.

Les membres du bureau ont été reconduits pour une durée de trois ans:

Guy Magdelaine Président Jean-Marie Appointaire Vice président Marcel Schouwey Secrétaire Thérèse Magdelaine Trésorière

La cotisation est portée à 15€ pour la saison 2018/2019.

Pour l'avenir plusieurs conférences à thème seront proposées: la santé, la sécurité des biens et des personnes, le code de la route, etc.

Un loto gourmand est prévu le 11 mars 2018. Le goûter de Noël, la galette des rois serons reconduits.

Les 30 ans d'activité du club seront fêtés au cours de l'année

Nous avons une pensée pour nos amis qui nous on quitté ces derniers mois.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année particulièrement aux malades et ceux qui sont dans la peine.

Les Z'aventuriers

Association de parents d'élèves

L'association de parents d'élèves, les Z'aventuriers, des écoles de Vaudrey et Ounans ont organisé un loto, le dimanche 3 décembre 2017.

Cet évènement permet a l'association de financer des projets ou des sorties pédagogiques. De nombreux lots étaient mis en jeu dont des bons d'achats variant de 15 à 100 €... L'association tient a remercier la mairie de Vaudrey pour le prêt de la salle des fêtes ainsi que pour votre rapidité dans nos démarches administratives.



Voici en photo, les gagnants qui ont remporté les gros lots à l'issue de ce bel après-midi!

Crédit photo: Les Z'aventuriers

Le CCSVA

Centre Culturel et Sportif du Val d'Amour

Après une saison de présidence du CCSVA, je constate que notre association se porte plutôt bien du point de vue des effectifs, puisque nous avons clos la saison 2016-2017 avec 607 adhérents dont 26 pratiquent 2 ou 3 activités, soit une hausse de 23 adhérents par rapport à la saison 2015-2016. Mais du point de vue financier il n'en est rien car les annonces de suppression des emplois aidés ainsi que la baisse des subventions CNDS redirigées vers l'organisation des jeux olympiques, n'augurent rien de bon pour nos finances. D'autant que nous avons déjà terminé l'exercice précédent en déficit.

La situation ne peut continuer ainsi, il faut que dans le courant de cette saison nous trouvions les moyens d'équilibrer les comptes. L'organisation de lotos nous étant interdite suite au contrôle des Douanes, il faudra certainement augmenter les cotisations, avec le risque de voir le nombre d'adhérents diminuer et par ricochet de nouvelles difficultés financières. Il faudra aussi solliciter davantage les municipalités, le Conseil Départemental et peut-être les entreprises pour que nous puissions continuer d'exister.

Néanmoins, nous vous attendons nombreux à nos manifestations:

Fondue le 10 Février Théâtre les 11 et 12 mai Tournoi de foot le 16 juin Gala de Danse le 16 juin Gala de Twirling Bâton le 30 juin

Concernant les sections qui font de la compétition, les résultats sportifs sont plutôt bons:

- La section Judo a vu quelques jeunes accéder au titre de champion départemental de leur catégorie et aussi 3 judokas obtenir leur ceinture noire.
- La section Twirling Bâton a placé 3 solistes en National 1, 3 autres en National 2, 3 duos en National 2. Elle a aussi glané 4 titres au championnat de ligue. Félicitations à l'équipe cadette National 2 qui a obtenu la 13ème place au championnat N2 et surtout à Quillen pour sa place de vice-champion de France N2.
- La section Football a vu son équipe fanion accéder au championnat de Régional 3.
- La section Tennis de Table a vu son équipe fanion accéder au championnat de Régional 2.

Pour en savoir plus au sujet de l'activité de chaque section, je vous invite à parcourir la Gazette du CCSVA qui paraitra début janvier.

Si vous souhaitez pratiquer une activité, vous pouvez vous renseigner auprès des responsables de section:

Sections	Responsables	Contacts	
Baby Gym	Malvina Sornay	06 83 02 84 71	
Danse	Anne Fondard	06 82 23 09 34	
Football	Laurent Roy	03 84 81 58 81	
Gym Step Stretching	Anne Fondard	06 82 23 09 34	
Judo	Philippe Larere	03 84 82 39 76	
Tennis de table	Laurent Cartaux	06 62 09 67 73	
Théâtre	Denis Petitguyot	06 76 73 59 57	
Travail manuel	Chantal Drouhain	06 43 39 89 07	
Twirling bâton	Aurélia Thouret	06 32 79 84 78	

Pour toute information

Centre Culturel et Sportif du Val d'Amour

13, Rue Jules Grévy 39 380 Mont-sous-Vaudrey

T. 03 84 80 02 98

Mail ccsva@laposte.fr

www.ccsva.fr

Je vous présente au nom du CCSVA tous nos vœux pour 2018.

François Fraichard

Horaires de la mairie

Heures d'ouverture du secrétariat

Mardi: 10^H00 à 11^H30 Mercredi: 9^H30 à 11^H00

Secrétaire de Mairie

Mme Elvire Dégousée
T. 03 84 81 52 34
Fax 09 70 62 34 44
E-mail
commune-vaudrey@wanadoo.fr

Permanence du Maire

Jeudi: 18^HOO à 19^HOO

Horaires de la Trésorerie

Tous les jours (sauf le mercredi) de 8h30 à 12h30 T. 03 84 81 57 07

Coordonnées de l'assistante sociale du secteur

Mme Duret T. 03 84 79 60 86

État civil 2017

Naissances

Gabin Claude Fernand PROST le 16 février

Arthur Lionel François-Xavier MAGDELAINE le 9 juillet

Mariages

M. Eric LAMBERT et Mme Fanny TEPINIER le 29 avril

M. Gilles FEVRE-BURDY et Mme Corinne GUYON le 15 juillet

M. Marc COLLETTE et Mme Lidia HUNKELER le 29 juillet

Décès

M. Jean-Pierre Louis Charles
JOUSSOT le 28 février

M. Joseph Jean CHEY le 5 mai

M. Auguste Alfred Armand CHEY le 7 novembre

M. Louis André Eugène FRAICHARD le 8 décembre

